

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
106^e SESSION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL
5-16 JUIN 2017



DEMANDE D'ACCRÉDITATION POUR LA PRESSE

permettant l'accès aux tribunes de presse lors des réunions publiques
ainsi qu'aux salles de presse du Palais des Nations pour les points de presse de l'OIT



Les journalistes sont priés de récupérer leurs badges à la réception du BIT au R2 Sud sur présentation des justificatifs suivants:

- une carte professionnelle en cours de validité
- une pièce d'identité
- une lettre justificative émanant du rédacteur en chef de l'agence de presse

Nom du demandeur: _____

Prénom(s): _____

Nationalité: _____

Organe de presse au nom duquel l'accréditation est demandée:

Titre

Siège (ville)

- ☐ Presse écrite
- ☐ Radio
- ☐ TV/Film
- ☐ Photo

Adresse permanente: _____

Adresse à Genève: _____

Téléphone portable: _____

Téléphone portable: _____

Téléphone fixe: _____

Téléphone fixe: _____

Adresse e-mail: _____

Date:

Signature:

**A noter que le Centre de Presse de la Conférence internationale du Travail
se situe au 2^e étage du Palais des Nations, près de la porte XV.**